Envoyé en préfecture le 20/08/2026
Reçu en préfecture le 20/08/2026
Publié le
ID : 035-213501901-20260818-59MAINTECLAIRAG-DE

²Département : **ILLE et VILAINE**
Arrondissement : **FOUGERES – VITRE**
Commune : **MONTHAULT – 35420 – 6 rue des écoles -**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 059/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 06
Votants : 06

L'an deux mil vingt-six, le 18 aout
Le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M Roger BUFFET, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 aout 2026

Présents : M Roger BUFFET, Mme Virginie HATTE, M Sébastien CHESNEL, Mme Colombe DELFERIERE, Mme Catherine LETINTURIER-CHARBONNEL, Mme Lucie DELANOË
Absents : M Jean-François NIVLET, M Gérard COUASNON, M Stéphane CHARBONNEL, M Sébastien FRETAY, Mme Amélie DELLEMMES,

Mme Lucie DELANOË est nommée secrétaire de séance.

Objet : Contrat de maintenance réseau éclairage public.

Monsieur le Maire
- rappelle que le contrat de maintenance du réseau d'éclairage public signé en 2022 avec la Société STURNO d'AVRANCHES est arrivé à échéance au 31 décembre 2025.
- donne lecture du nouveau contrat proposé par la STURNO, pour une durée de 5 ans soit le 31 décembre 2031

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 6 voix pour,
- acceptent de renouveler le contrat de maintenance du réseau d'éclairage public avec la Société STURNO d'AVRANCHES pour une durée de 5 ans jusqu'au 31 décembre 2031
- autorisent Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce contrat

Délibéré en séance les jour mois et an dessus

Pour Copie Conforme

Le MAIRE

Roger BUFFET

MONTHAULT MAIRIE 35420 (ILLE-ET-VILAINE)

La Secrétaire

Lucie DELANOË

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-préfecture
le :
Publié ou notifié le :